



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE FINANCIER 2008

Après la fermeture de l'exercice financier 2008 et la distribution aux fonds réservés, le surplus accumulé de la municipalité était de 400 562 \$. Au bilan, les montants se distribuaient comme suit :

• réserve pour la vidange des bassins d'épuration des eaux usées	42 000\$
• réserve pour les infrastructures relatives à l'aqueduc et l'égout	103 759\$
• réserve pour l'installation de luminaires	3 929\$
• réserve pour l'évaluation	5 290\$
• réserve pour la vidange de fosses septiques	1 227\$
• Équilibre budgétaire	13 000\$
• surplus accumulé non affecté	231 357\$

En 2008, les investissements se répartissent ainsi :

• puits sentinelle	17 889\$
• souffleuse pour la patinoire	2 373\$
• plan directeur relatif au réseau pluvial	6 634\$
• rapport final pour l'étude limnologique du lac	2 000\$
• révision des règlements d'urbanisme	9 000 \$

Vous trouverez ci-dessous un tableau démontrant les résultats 2008 du fonds de l'activité financière :

Revenus	
Taxes	639 309
Transferts	25 211
Services rendus	18 389
Imposition de droits	52 653
Amendes et pénalités	2 877
Intérêts	17 217
Autres revenus	5 965
	761 621

Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	112 999\$
Sécurité publique	88 280
Transport	111 320
Hygiène du milieu	156 614
Aménagement, urbanisme et développement	39 275
Loisirs et culture	38 255
Frais de financement	24 462
	<hr/>
	571 205
<hr/>	
Surplus de fonctionnement	190 416
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(55 100)
Affectations	
Activités d'investissement	(2 374)
Surplus accumulé non affecté	6 500
Surplus accumulé affecté	12 060
	<hr/>
	(38 914)
<hr/>	
Surplus de fonctionnement à des fins fiscales	151 502

EXERCICE FINANCIER 2009

Nous prévoyons terminer l'exercice financier 2009 avec un surplus budgétaire. Celui-ci est, entre autres, attribuable à des revenus supplémentaires provenant de la taxation foncière (10 000 \$), de l'imposition des droits de mutation (8 200 \$) et d'amendes relatives à des avis d'infraction (6 000\$). De plus, comme nous n'avons pas tenu de scrutin municipal, la dépense reliée à cet événement (6 000 \$) n'a pas effectuée.

Cette année, au niveau des activités d'investissement, nous avons procédé au remplacement d'une partie du réseau d'égouts de place du Parc, au démantèlement de l'ancienne usine d'eau potable, à la préparation des plans et devis ainsi qu'à la réalisation de la première phase des travaux reliés au drainage pluvial. Ces dépenses totaliseront une somme d'environ 350 000 \$.

En 2009, des dépenses non récurrentes furent effectuées. Entre autres, des honoraires pour services juridiques de plus de 15 000 \$ ont dû être assumés, nous avons apporté un appui financier aux riverains pour la restauration des rives du lac et nous avons organisé les festivités du 50^e anniversaire de Lac-Delage (feu d'artifice, nouveau logo et sac réutilisable pour chacune des résidences, brunch des Delageois et dépouillement d'arbre de Noël).

EXERCICE FINANCIER 2010

Dans la préparation du budget 2010, le Conseil municipal s'appliquera à conserver un taux rationnel de taxes foncières, et ce, en considérant les obligations incontournables qui s'imposent dans la gestion de notre ville.

En 2010, dans le cadre du programme de restauration des rives du lac Delage, nous poursuivrons l'aide financière aux riverains.

Nous souhaitons réaliser la deuxième phase des travaux de drainage, soit la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales.

Nous prévoyons procéder à l'aménagement du site de l'ancienne usine d'eau potable (terrain riverain au lac, accessible par l'avenue du Lac). Des rangements pour les embarcations et un gazébo y seront construits.

Finalement, il est impératif de procéder à une étude des capacités de développement de notre ville. Les points saillants de cette étude seront :

- évaluation des capacités financières;
- évaluation des capacités d'accueil supplémentaire en zones urbaines;
- évaluation des capacités de nos infrastructures (aqueduc et égouts).

Le budget 2010 sera adopté le mardi 15 décembre 2009 à 20h00. Vous êtes toutes et tous invités à cette assemblée spéciale du Conseil municipal.

Marc Boiteau
Maire